

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Le-Guatemala-demande-pardon-pour-le-massacre-de-268-indigenes-en-1982>

# **Le Guatemala demande pardon pour le massacre de 268 indigènes en 1982**

- Les Cousins - Amérique Centrale et Caraïbes -

Date de mise en ligne : jeudi 21 juillet 2005

---

**Copyright © El Correo - Tous droits réservés**

---

**Le gouvernement du Guatemala a demandé lundi pardon aux familles des victimes et aux survivants d'un massacre de 268 indigènes perpétré par l'armée en 1982, sous le règne de l'ancien dictateur Efraín Ríos Montt.**

**Par l'Agence France-Presse**

Guatemala, Le lundi 18 juillet 2005

« Nous sommes ici aujourd'hui pour demander, au nom de l'État du Guatemala, pardon à toutes les victimes du conflit (armé) », a déclaré, visiblement ému, le vice-président guatémaltèque Eduardo Stein, durant une cérémonie dans le village de Plan de Sanchez, à quelque 190 km au nord de la capitale.

Cette localité avait été le théâtre principal, il y a 23 ans, du massacre de 268 indigènes membres de l'ethnie maya Achi, commis par des soldats gouvernementaux.

« Je veux leur redire comme représentant du gouvernement nos excuses et notre ferme engagement à faire avancer effectivement les enquêtes afin d'éclaircir ce qui s'est réellement passé et d'identifier, de traduire en justice et de sanctionner les auteurs matériels et intellectuels de ces faits délictueux », a affirmé M. Stein.

Des dizaines de survivants participaient à la cérémonie, ainsi que la rapporteuse spéciale pour le Guatemala de la Commission interaméricaine des droits humains, la Péruvienne Susana Villaran, des délégués des gouvernements canadien et suisse et des représentants du gouvernement guatémaltèque.

La Cour interaméricaine des droits humains (CIDH), qui siège au Costa Rica, a condamné le 19 novembre 2004 l'État guatémaltèque pour déni de justice et lui a ordonné de verser huit millions de dollars de réparations aux familles des victimes du massacre de 1982.

La Cour avait en outre ordonné à l'État de reconnaître sa responsabilité dans les tueries.

Les 268 personnes massacrées auraient été assassinées pour avoir refusé d'intégrer les Patrouilles d'autodéfense civile (PAC), des groupes paramilitaires utilisés par l'armée pour réprimer les paysans.